

Quelles sanctions en cas de fraude ? – AEX23

Code produit : AEX23

Niveau : Expertise

Modalité : E-learning

Durée (en heure) : 0.5

Tarif : 60,00

Eligible DDA : oui

Public :

Gestionnaires sinistres,
intermédiaires d'assurance

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Expliquer les enjeux de la lutte contre la fraude
- Distinguer les différents types de sanctions applicables en cas de fraude

Programme de la formation

- Lutte contre la fraude
- Sanctions pénales applicables en cas de fraude
- Sanctions civiles applicables en cas de fraude
- Conséquences de la déchéance
- Points clés à retenir

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.